



SÉCURITÉ DES ENTREPRENEURS

ALERTE DE SÉCURITÉ DE BME, NUMÉRO 8 : MAI 2023

DESCRIPTION DES ÉVÉNEMENTS

DESCRIPTION DES SITUATIONS/ÉVÉNEMENTS

Il arrive souvent que des entrepreneurs ne respectent pas nos règles en matière de santé et de sécurité. Lors d'un événement récent aux Pays-Bas, un entrepreneur régulier s'est présenté sans rendez-vous pour une inspection de toiture. Il a rempli un permis de travail à haut risque et on lui a dit qu'il ne pouvait monter sur le toit que s'il répondait à toutes les exigences de sécurité. Or, les règles n'ont pas été respectées et l'entrepreneur s'est retrouvé à marcher sur le toit sans protection contre les chutes. D'autres exemples d'entrepreneurs ne respectant pas nos règles en matière de sécurité des travaux en hauteur ont également été observés.

Lorsque des situations dangereuses comme celles-ci se produisent, les travaux doivent être interrompus immédiatement. En outre, il convient d'évaluer si nous voulons que cette entreprise travaille à nouveau sur les sites de BME parce qu'elle a délibérément ignoré nos règles de sécurité.

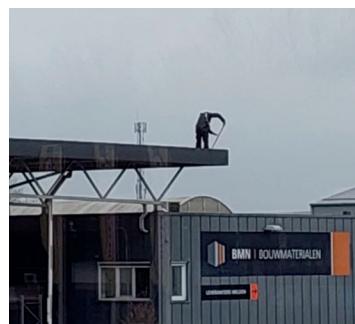
Tous les entrepreneurs doivent remplir un permis de travail avant de commencer leur travail. **Le permis de travail est une procédure documentée qui autorise certaines personnes à effectuer un travail spécifique dans un délai précis.** Il définit les précautions à prendre pour effectuer le travail en toute sécurité, sur la base d'une évaluation des risques. Le directeur de l'agence doit veiller à ce que toutes les règles et directives soient respectées.

Les photos ci-dessous montrent quelques exemples de situations de travail dangereuses.

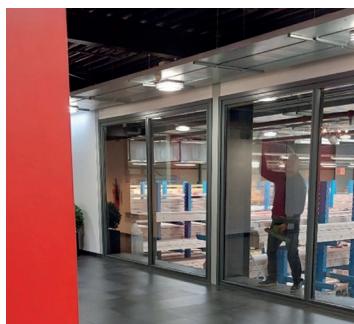
PHOTOS



L'inspection des toits s'effectue sans harnais de sécurité ni protection des bords de toit.



L'entrepreneur nettoie le toit sans harnais de sécurité ni protection contre les chutes.



Nettoyage de fenêtres sans mesures de sécurité/ protection contre les chutes. La planche étroite de la fenêtre était mouillée par de l'eau renversée.

FEUILLE DE ROUTE
SÉCURITÉ DU SITE**Notre Politique**

Tous les entrepreneurs, clients, visiteurs et fournisseurs visitant un site BME doivent se conformer aux directives de BME en matière de Santé et de Sécurité, et il est de notre devoir de veiller à ce qu'ils soient bien informés et/ou formés à ces directives.

**CE QUE CELA SIGNIFIE
POUR VOUS****La voie de la sécurité est la bonne**

- >> Pour assurer votre sécurité et celle des autres, les directives de sécurité doivent être suivies à tout moment.
- >> Tous les entrepreneurs, visiteurs et fournisseurs doivent être informés de nos directives en matière de Santé et de Sécurité et s'y conformer.

- >> Les clients doivent être informés du bon comportement en matière de sécurité sur le site.

Un danger ne doit pas être ignoré

- >> La direction doit être immédiatement informée des situations dangereuses sur le site.

- >> Assurez votre propre sécurité et celle des autres en étant attentif aux comportements dangereux observés chez les collègues, les fournisseurs et les clients. Exprimez-vous !

Pense avant d'agir, agis en toute sécurité

- >> Toute personne extérieure à l'agence doit respecter les règles de sécurité du site (clients, fournisseurs, visiteurs).
- >> Vérifiez la conformité et proposez un soutien aux entrepreneurs, visiteurs et fournisseurs qui appliquent les directives de sécurité de BME.
- >> Accompagnez, ou assurez-vous qu'un de vos collègues accompagne les clients dans les zones de travail séparées des zones publiques.
- >> Les activités quotidiennes doivent être réalisées en adoptant un comportement conforme aux règles de sécurité.

- >> Les clients doivent être accompagnés par vous ou l'un de vos collègues dans les zones de travail dès leur entrée (sauf pour la zone publique et les magasins).
- >> Les comportements dangereux observés chez les collègues, les fournisseurs et les clients doivent être signalés à tout moment. Exprimez-vous !
- >> Adressez-vous à votre supérieur et/ou responsable(s) de la sécurité au cas où des conseils ou une assistance seraient nécessaires sur place.



« C'est ma responsabilité de veiller à ma sécurité, à celle des collègues et des autres personnes. Chacun veut rentrer chez soi sain et sauf à la fin de la journée. »